Image not found or type unknown

Le salarié qui démissionne doit-il obligatoirement effectuer un préavis ?

publié le **17/08/2012**, vu **902 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

L'exécution d'un délai de préavis n'est obligatoire que si elle a été prévue par la loi, par la convention collective ou un usage.

Lire l'article

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés